FACTS
Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail
30
ISSN 1681-2131

# Accédez à une mine d'information en ligne sur le stress au travail, à l'adresse: http://osha.eu.int/ew2002/

## Introduction

Au sein de l'Union européenne, plus d'un travailleur sur quatre est confronté au stress d'origine professionnelle. L'Agence a décidé la publication de fiches en vue d'aider les personnes concernées à remédier au stress d'origine professionnelle et à certaines de ses causes principales, comme le harcèlement et la violence au travail. Vous trouverez dans la présente fiche des explications sur la manière d'accéder à des informations concernant le stress au travail et ses causes principales sur le site de l'Agence.

## Sources d'information

### Pages de la Semaine européenne sur internet

La Semaine européenne de la santé et la sécurité est une campagne d'information annuelle visant à sensibiliser aux risques pour la santé et la sécurité et à promouvoir les bonnes pratiques sur les lieux de travail en Europe. Chaque année au mois d'octobre, cette semaine est organisée par l'Agence européenne et son réseau de points focaux nationaux.

Le thème de la Semaine européenne 2002 est « La prévention des risques psychosociaux au travail ». Pour soutenir cette initiative, l'Agence a réalisé un site d'information afin de vous aider à préparer la Semaine. Ce site restera disponible après la campagne. Son adresse est la suivante : http://osha.eu.int/ew2002/

## Site de la Semaine européenne : mode d'emploi

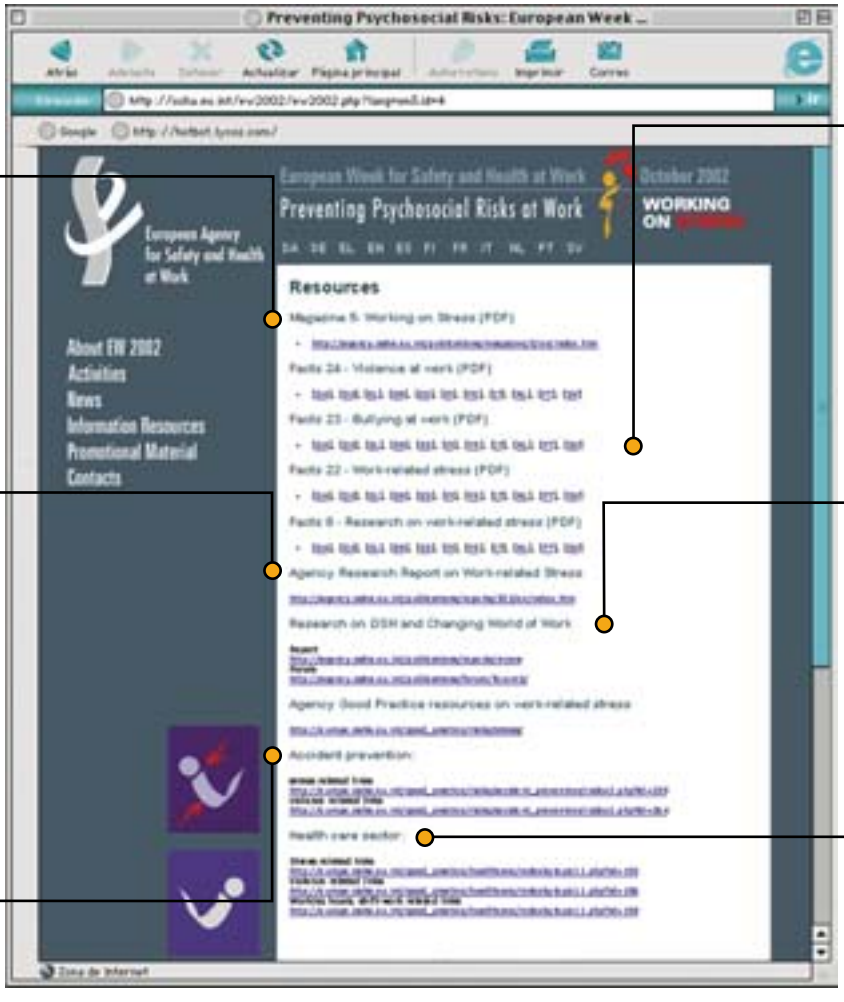


Le **magazine**, disponible en 4 langues, est destiné à un public averti. Il vise à favoriser, à l'échelle européenne, le débat et les initiatives concernant le stress au travail.

Des informations plus larges et complètes sont fournies dans la publication de l'Agence intitulée « **Research on Work-related Stress** » (recherches sur le stress d'origine professionnelle), disponible gratuitement par téléchargement sur le site internet.

Les liens permettent d'accéder à des informations sur la prévention des accidents pouvant résulter du stress d'origine professionnelle et des problèmes psychosociaux.

Un certain nombre de **fiches** sont disponibles dans toutes les langues des Etats membres ; elles synthétisent les informations et ont été conçues en vue d'une utilisation sur les lieux de travail.

Un rapport présente des études de cas des Etats membres sur les programmes, pratiques et expériences concernant **l'approche des problèmes psychosociaux et du stress d'origine professionnelle** et illustre les stratégies mises en œuvre avec succès aux niveaux national, régional ou local.

Les informations sectorielles actuellement disponibles concernent le secteur des soins de santé, elles comportent de nombreux liens avec des sources d'information relatives à la réduction du stress et des risques psychosociaux dans ce secteur.

Deux autres fiches seront prochainement disponibles: l'une "Conseils pratiques aux travailleurs pour maîtriser le stress lié au travail et ses causes" et l'autre "Problèmes psychosociaux et stress au travail", résumé d'un rapport sur des programmes, pratiques et expériences.

## *A partir de Novembre 2002, les prix européens des bonnes pratiques et solutions.*

Dans le cadre de la Semaine européenne, l'Agence organise chaque année un concours annuel pour les entreprises des Etats membres qui ont mis en œuvre des pratiques innovantes en vue de prévenir les risques sur le lieu de travail. En 2002, les prix récompenseront des initiatives positives de prévention du stress d'origine professionnelle et des risques psychosociaux. Les prix sont décernés dans le cadre de la cérémonie de clôture de la Semaine et les exemples de bonnes pratiques seront publiés par l'Agence, tant sous la forme de documents imprimés que sur le site Internet. Ces exemples peuvent être de précieuses sources d'information pour les entreprises.

## *Informations sur les "Bonnes pratiques"*

Les informations sur les bonnes pratiques sont destinées aux personnes confrontées à cette problématique sur le lieu de travail. Elles sont mises à disposition en vue de contribuer à la réduction des risques.

European Union Occupational Safety and Health...
European Agency for Safety and Health at Work
Stress
October 2002
This section of the European Agency's web site provides up-to-date information on Good Safety and Health Practice with regard to stress at work.
There have been many definitions of work-related stress, but most share the same conceptual framework. The experience of stress arises from an imbalance between the perceived demands of the environment and the perceived resources available to the individual to cope with those demands. Although the process of evaluating both demands and resources ("appraisal") is psychological, the effects of stress are not just psychological in nature, but also affect people's physical health, well-being and productivity.
These pages offer information on:
Publications
Information Resources
Risk Assessment
Case Studies
Prevention
Training
Treatment
Policy
Disclaimer
The information contained in these pages originates only from European- and international-level providers. The equivalent information at Member State level is gathered by the national Focal Points and can be found by clicking on the relevant links on the right-hand side of this window.
The details presented in this section for each item of information are limited to the "core information" required to illustrate its nature, purpose and possible usefulness. The full details are available by following the links to the original provider of the information, if available on-line, or contacting the provider directly.

Des informations concernant les **recherches** sur le stress d'origine professionnelle et les problèmes psychosociaux sont également accessibles.

Un puissant **moteur de recherche** permet d'identifier les ressources disponibles.

Une aide à la traduction s'appuyant sur une palette d'outils en ligne est également prévue.

Le site propose des liens avec des sources d'information de qualité dans les Etats membres, dans d'autres pays européens et dans le reste du monde. Ces informations sont disponibles dans différentes langues.

Les informations sur le stress sont présentées dans plusieurs châpitres. Par exemple:
**Evaluation des risques** – contient des guides de l'évaluation et de la réduction du risque, et des informations sur la manière de prévenir le stress dans des professions spécifiques.
**Etudes de cas** – exemples d'actions menées sur le lieu de travail et analyses de mesures mises en œuvre pour la prévention du stress.

## *Echange d'informations*

Le forum des bonnes pratiques en ligne sur Internet offre aux utilisateurs l'opportunité de débattre du stress d'origine professionnelle, d'analyser des problèmes, de comparer des expériences et de partager des solutions.

## *Informations complémentaires*

Le site de l'Agence peut être consulté à l'adresse suivante : http://agency.osha.eu.int

**Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail**
Gran Vía, 33, E-48009 Bilbao, Spain
Tel: +34 944 794 360, Fax: +34 944 794 383

© Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail. Reproduction autorisée, moyennant mention de la source. *Printed in Belgium, 2002*

TE-02-02-010-FR-D